

CUNSIGLIU MUNICIPALE DI U 12 DI GHJUGNU DI U 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2025

Rapport n°6

Accunsentu in quant'è à i Premii di e tese per i duttori di l'Università è Premii di a cummmunicazione scientifica per i dutturanti di l'Università

Attribution des Prix de thèses pour les docteurs de l'Université et des Prix de la Communication scientifique pour les doctorants de l'Université

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Université de Corse, la Ville de Bastia a créé 2 prix au niveau doctoral, par délibération du conseil municipal du 12 mai 2015, dans la filière Sciences Techniques et Santé (STS) et dans la filière Sciences Humaines et Sociales (SHS) :

- Les Prix de thèses pour les Docteurs (gratifications de 2 000 euros pour la filière STS et 2 000 euros pour la filière SHS) ;
- Les Prix de la Communication scientifique pour les Doctorants (gratifications de 500 euros pour la filière STS et 500 euros pour la filière SHS).

Ces 2 prix distinguent le Doctorat qui est le diplôme le plus emblématique d'une université, de ses thématiques propres et du territoire auquel elle est attachée. Ils sont attribués chaque année par un jury composé de 3 représentants désignés par le Maire de Bastia et 3 représentants désignés par l'Université, réunis à l'occasion de la Journée des Doctorants.

Cette manifestation, très attendue par la communauté universitaire, se tiendra le 12 juin 2025 au sein du Campus Grimaldi.

Le coût budgétaire sur l'exercice 2025 s'élève à 5000 € (Prix de thèses 4000 €, Prix de la communication scientifique 1000 €), financé intégralement sur les ressources propres de la Ville.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la subvention à hauteur de 5 000€ de ces deux prix de thèses pour l'année universitaire 2024/2025.
- De préciser que la dépense est inscrite au budget principal 2025 au compte 6714 sous fonction 23.

SYNTHESE

Dans le cadre de son partenariat avec l'Université de Corse, la Ville reconduit l'attribution de 5 000 € pour récompenser des docteurs et doctorants dans les filières STS et SHS.